

charmante fête de paroisse. Les élèves du couvent de Saint-Léon chantent très bien, mais il faut aussi entendre les élèves du couvent de Saint-Alphonse pour connaître tous les rossignols de la montagne du Tigre.

LA THESE ET L'HYPOTHESE.

Le nouvel archevêque de Cambrai, S. G. Mgr Chollet, en faisant ses adieux aux fidèles de son ancien diocèse de Verdun, leur disait, en parlant de Louis Veuillot :

“ Il ne connaissait pas la fameuse et, à mon avis, souvent ruineuse, distinction de la thèse et de l'hypothèse: la thèse que l'on admet sans doute, mais que l'on relègue au fond du temple du silence après lui avoir donné une adoration muette, et l'hypothèse que l'on professe avec tant d'entrain, qu'elle paraît être la reine et avoir tous les droits de la thèse. Le peuple finit par ne plus connaître les droits de Dieu et de l'Eglise parce qu'on n'ose plus les proclamer; il finit par croire aux fameux droits modernes, à force de voir combien on les ménage; et l'erreur va croissant, et la thèse disparaît de plus en plus dans l'ombre et sombre dans le silence.

“ Comme je le disais, il y a quelques jours, à nos chers séminaristes, soyons *romains*, absolument romains par la reconnaissance dans leur plénitude des droits de Jésus-Christ et du Saint-Siège; ne soyons pas *libéraux* par cette manie de plusieurs de mettre sur le même pied les droits de l'Eglise et ceux de l'Etat, de Dieu et du pouvoir civil, de se contenter du même traitement pour la vérité et l'erreur, pour toutes les opinions y compris les plus fausses.”

VETURE AU CARMEL DE SAINT-BONIFACE.

Le 11 février, jour de la fête de l'Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé la première cérémonie de vêtue qui ait eu lieu au Carmel de Saint-Boniface depuis sa fondation le 26 juillet 1912. La Rde Sœur Berthe de Jésus, née Berthe Fraser, de Montréal, a revêtu le saint habit, selon le rite touchant des filles de sainte Thérèse.

S. G. Mgr l'Archevêque a prononcé le sermon de circonstance et indiqué le rôle important qu'occupe un Carmel dans l'économie du gouvernement de la Providence divine. Sa Grandeur a ajouté qu'elle avait agréé avec une bien vive joie la fondation d'un Carmel dans le diocèse, parce que le besoin s'en fait particulièrement sentir dans ce pays de l'Ouest où domine l'hérésie. La prière et l'immolation de ces vierges du cloître sont un précieux auxiliaire dans la lutte qu'il faut constamment livrer pour défendre et revendiquer nos droits.